



# L'INFO PARENTS

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela



Novembre 2022



## Journées pédagogiques

Les 17 et 18 novembre seront des journées pédagogiques. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits uniquement. Plusieurs activités sont prévues durant ces 2 journées.

## Rencontre de parents



Nous vous rappelons que les rencontres de parents pour le bulletin de la 1re étape se feront le 17 novembre pour la majorité. Vous recevrez, de la part de l'enseignant de votre enfant, un communiqué pour prendre rendez-vous afin de discuter du cheminement de ce dernier. Le bulletin sera disponible sur le Mozaïk Portail le 16 novembre. Un courriel vous sera envoyé afin de vous informer lorsqu'il sera disponible.

## Merci!



Nous remercions sincèrement tous ceux et celles qui ont fait un don dans notre tirelire virtuelle de Leucan. L'objectif de 500 \$ a été dépassé et nous avons amassé 570 \$. Merci à vous tous. Ce geste est très généreux!



## Hygiène dentaire à l'école

Le suivi dentaire préventif à l'école est déjà commencé cette année. Ce service de dépistage est offert gratuitement aux élèves de la maternelle. Les élèves identifiés à risque lors de ce dépistage auront un suivi jusqu'à la 2e année du primaire. Lors de ces rencontres, l'hygiéniste dentaire vérifie la santé des dents et incite les enfants à adopter une bonne hygiène buccale. Un suivi est ensuite fait aux parents des élèves concernés.

## Conseil d'établissement

Les rencontres du conseil d'établissement sont ouvertes aux parents de l'école qui désirent y assister ou qui ont des questions à poser. Voici les dates des prochaines rencontres du conseil d'établissement:

- ⇒ 13 décembre 2022
- ⇒ 17 janvier 2023
- ⇒ 21 mars 2023
- ⇒ 23 mai 2023
- ⇒ 6 juin 2023



## Horaire des épreuves obligatoires

Les élèves de 4e et 6e année sont soumis à des épreuves de français et/ou de mathématique provenant du MEQ. Nous vous rappelons l'importance de la présence des élèves à l'école à ces différents moments. Voici les dates que nous avons reçues. Vous pourrez les noter à votre calendrier.

### Passation des épreuves de français

#### **6e année groupe de Mme Joanie**

11 janvier: français lecture

12 et 13 janvier: français écriture

#### **4e année**

30 mai: lecture

6, 7 et 8 juin: écriture

#### **6e année (2e groupe)**

30 mai: lecture

31 mai et 1er juin: écriture

### Passation des épreuves de mathématique

#### **6e année groupe de Mme Joanie**

17, 18 et 19 janvier: mathématique

#### **6e année (2e groupe)**

6, 7 et 8 juin: mathématique



## Ressources

Sarah Hamel, psychoéducatrice: Capsules diverses pour soutenir les parents sur FACEBOOK

Site Internet: [Accueil - Respire. \(tuaslederniermot.com\)](http://tuaslederniermot.com) : gestion du stress

Sonia Lupien, directrice scientifique Centre étude sur le **stress** humain: conférence, livres, blogue, etc.

## Le saviez-vous que...



L'utilisation des écrans (téléviseur, tablette, ordinateur, téléphone...) chez les enfants est un phénomène relativement nouveau qui demande qu'on s'y attarde. Ces appareils, si utilisés sagement, peuvent être grandement utiles et agréables à l'école ou dans les loisirs. Le risque survient lorsque les écrans prennent une place trop importante dans la vie des enfants.

### Le saviez-vous que...

- ⇒ 42% des enfants de moins de 9 ans et 55 % des jeunes de 10 à 13 ans ont leur propre cellulaire avec une connexion Internet.
- ⇒ Une utilisation des écrans plus de 4 heures par jour serait associée à une **moins bonne santé physique et mentale**, à une quantité de sommeil insuffisante ainsi qu'à un **risque plus élevé de décrochage scolaire**.
- ⇒ **Les écrans ont un impact négatif sur la vision, le sommeil, les capacités d'apprentissage et le poids des enfants.**

Voici quelques recommandations pour une utilisation plus saine des écrans:

- ⇒ Chez les enfants de 5 à 12 ans, le temps d'écran maximal devrait être de 2 heures par jour.
- ⇒ La supervision parentale est fortement recommandée pour juger la pertinence du contenu (jeux, émissions, médias sociaux). L'âge requis pour s'abonner à la plupart des médias sociaux est de 13 ans.
- ⇒ L'utilisation des écrans devrait se faire dans les aires communes plutôt que dans la chambre de l'enfant. Cela permet aux adultes de mieux encadrer les contenus visionnés.
- ⇒ Les écrans ne devraient pas être utilisés avant le coucher.

Les écrans et Internet font partie de notre quotidien et possèdent plusieurs aspects positifs. Si vous êtes préoccupés par l'utilisation des écrans par votre enfant, vous pouvez consulter le site Internet « Pause ton écran ». Vous y trouverez plusieurs informations et conseils.

<https://pausetonecran.com/>

